

Réalisation de preuves de concept technologique



Descriptif:

- La SATT Nord bénéficiera d'un dispositif de dérisquage technologique adressé aux entreprises de la région Grand-Est qui souhaitent s'impliquer dans des projets de développement à ses côtés.
- Ce dispositif amont vise à favoriser l'émergence, le développement et l'exploitation d'innovations issues de la recherche académique. Il est multi-domaine et s'adresse à toutes PME faisant le choix de s'investir dans l'innovation.
- L'entreprise régionale pourra sur la base de cette preuve de concept participer ultérieurement, aux côtés de la SATT Nord, à la «maturation» de la technologie, (co-maturation) ou attendre la réalisation par la SATT Nord d'un prototype de laboratoire finalisé pour acquérir les droits de propriété intellectuelle sur ce prototype (maturation ciblée).



Objectifs:

Inciter les entreprises présentes en Région Grand-Est à investir dans des activités de R&D via l'acquisition et le développement d'innovations technologiques protégées et dont la preuve de concept est validée.

Cela contribuera à :

- Renforcer la pérennité des activités et la compétitivité des entreprises bénéficiant des droits d'exploitation des technologies par rapport à leurs marchés existants, via le remplacement de ses produits existants, la diffusion de nouveaux produits, le développement de prestations complémentaires...
- Permettre aux entreprises de se positionner sur des marchés d'avenir en France et à l'International par la prise de licences de brevets eux-mêmes protégés en France et à l'étranger.
- Contribuer à la création de nouveaux emplois dans le territoire.



Coût:

Coût total du projet: 566 876,80 €

Subvention Européenne: 340 126,08 €

